Montréal, le 16 novembre 2026

Par dépôt électronique (SDE)

Maître Johanne Skelling
Secrétaire
Régie de l'Énergie
500, boul. René-Lévesque Ouest, 5e étage, Bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : **R-4343-2026**
Demande du Distributeur de fixer le tarif DG pour la grande consommation
Notre dossier : 16001-17

Chère consœur,

Option consommateurs (OC) demande respectueusement à la Régie de lui accorder un délai additionnel d'un (1) jour pour le dépôt de son mémoire, soit jusqu'au 18 novembre à midi. Cette demande se fonde sur le fait que l'analyste principale d'OC et le soussigné ont un horaire particulièrement chargé étant donné leur implication dans plusieurs dossiers pendant devant la Régie. OC soumet que ce délai ne perturbera pas le calendrier de la cause et ne causera aucun préjudice au Demandeur.

En espérant que la Régie accorde le délai demandé, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

GRAVEL BERNIER VAILLANCOURT, s.e.n.c.r.l.

Éric McDevitt David, avocat
edavid@gbvavocats.com

EMD/ tj